

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 septembre 2025 à 20h30

Administration Générale – représentation – Intercommunalité

33. Ajouts et compléments en matière d'adressage

Françoise FOUBERT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu les articles L3211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2212-2, L2213-28 et L2321-2 20° du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-30 qui précise que « le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation »,

Vu l'article 169 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS »,

Vu la délibération n°17 du conseil municipal de Vire Normandie du 27 mars 2023 relative à la convention de partenariat pour le déploiement de l'adressage avec le Département,

Vu la délibération n°10 du conseil municipal de Vire Normandie du 21 février 2024 relative à la demande de subventions pour la mise en œuvre de l'adressage sur le territoire de Vire Normandie,

Vu la délibération n°25 du conseil municipal de Vire Normandie du 8 avril 2024 relative au lancement du marché de l'adressage sur le territoire de Vire Normandie,

Vu la délibération n°31 du conseil municipal de Vire Normandie du 30 septembre 2024 relative à la dénomination des voies de Vire Normandie,

Vu la délibération n°05 du conseil municipal de Vire Normandie du 04 novembre 2024 relative à la dénomination des voies de Vire Normandie,

Vu la délibération n°03 du conseil municipal de Vire Normandie du 07 avril 2025 relative à la dénomination des voies de Vire Normandie,

Considérant qu'il convient de modifier l'orthographe de certains noms de rues,

Considérant qu'il n'est pas nécessaire d'abroger la précédente délibération dans son ensemble,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025
Publication : 23/09/2025

Délibération n°2025/09/15/33 du 15 septembre 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ces délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission Projets Structurants et Travaux Mutualisés du 3 septembre 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 8 septembre 2025,

Considérant la modification de certaines dénominations de voies,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De valider les modifications des différents noms attribués à l'ensemble des voies.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	38	05
Vote Pour	38	05
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025
Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/33 du 15 septembre 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents : 07

Le 15 Septembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 9 septembre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 9 septembre 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		Régine RENAULT
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick			<input checked="" type="checkbox"/>	
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		
LAURENT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles ALLEGRE
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le Maire le 23/09/2025

014-200060176-20250923_33-DE

Accusé certifié exécutoire,

Réception par le préfet le 23/09/2025

Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/33 du 15 septembre 2025 à 20h30

LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine			<input checked="" type="checkbox"/>	
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025

Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/33 du 15 septembre 2025 à 20h30